



COMPTE-RENDU POUR AFFICHAGE DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Affichage le 11 décembre 2015

JEUDI 3 décembre 2015 20 h 30

L'an deux mil quinze, le trois décembre à vingt heures trente, les membres du Conseil municipal de la commune de CHÉMÉRÉ LE ROI, légalement convoqués le 27 novembre 2015, conformément aux articles L.2121-10 et L2122-8 se sont réunis à la mairie sous la Présidence de Monsieur Jean-Luc LANDELLE, Maire de CHEMERE LE ROI.

Étaient présents M. Mmes les conseillers municipaux :

LANDELLE Jean-Luc, BESNIER Evelyne, CARIOU Philippe, GUILLOIS Véronique, GASNIER Jean-Louis, MASSA Georges, BARADU Philippe, KHÛNE Agnès LEVEAU Andrée

Secrétaire de séance : BESNIER Evelyne

Membres convoqués : 9
Membres présents : 9
Membres votants : 9

Monsieur le Maire rappelle le procès-verbal en date du 5 novembre 2015.

Les membres du Conseil municipal présents à la dite séance approuvent le procès-verbal à l'unanimité.

AJOUT à l'ordre du jour :

Le Conseil municipal donne son accord pour ajouter à l'ordre du jour:

- Revoir les commissions communales suite aux démissions de deux conseillères municipales

Voici l'ordre du jour :

1. Investissement 2015
2. Investissement 2016
3. Communauté de Communes du pays de MESLAY-GREZ :
 - PLUI- Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
 - Droits du Sol
4. Signalisation dans l'agglomération
5. EGLISE : Nettoyage de l'accès au clocher
6. Groupement de commandes pour maintenance des postes de refoulement de l'assainissement
7. Tarifs de location de la salle des fêtes en 2016
8. Effacement de dettes « assainissement »
9. Admission en non valeurs « assainissement »
10. Décision modificative N°2 du budget primitif 2015
11. Commissions communales
12. Vente du logement de Mayenne habitat
13. Tour de scrutin pour les élections régionales
14. Compte-rendu des différentes réunions

DÉLIBÉRATION 2015-12-03-1

AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉ – AD'ap

Le montant estimé des travaux de mise aux normes d'accessibilité est estimé dans le projet AD'ap est de 13 585 €.

Le Conseil municipal, après délibération,

- + valide ce document établi par le bureau d'études APAVE
- + charge M. Le Maire de solliciter l'approbation de la commission départementale d'accessibilité présidée par M. le Préfet de la Mayenne
- + charge M. Le Maire de signer toutes les pièces et actes nécessaires à ce dossier AD'ap

DÉLIBÉRATION 2015-12-03-2

MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA RÉHABILITATION THERMIQUE DU BATIMENT DE LA MAIRIE

Un avis d'appel public à la concurrence a été publié sur le site de l'AMF le 26 octobre 2015. La date de remise des offres a été fixée au 19 novembre 2015 à 12 h.

Au regard de ces éléments et compte tenu des critères de sélection définis au sein du règlement de consultation qui sont la valeur technique, le prix des prestations et les délais d'exécution,

Le Conseil Municipal décide :

- de retenir le bureau d'études A3 architecture pour un montant total hors taxe de 11 635 €
- d'autoriser le Maire à signer toutes les pièces afférentes à cette transaction.

DÉLIBÉRATION 2015-12-03-3

REHABILITATION THERMIQUE DU BATIMENT DE LA MAIRIE FINANCEMENT DE CETTE OPERATION

M. Le Maire rappelle la délibération de la réunion de Conseil municipal du 5 novembre 2015 concernant ce même projet. Actuellement un appui financier TEP CV sur ce projet a été sollicité.

Le Conseil municipal après délibération, décide :

- + de solliciter une aide financière près du Conseil Régional des Pays de La Loire
- + de solliciter une subvention au titre de la DETR 2016
- + de charger M. Le Maire de signer les pièces et actes nécessaires à ces dossiers.

DÉLIBÉRATION 2015-12-03-4

TRANSFERT DE COMPETENCE POUR L'ELABORATION D'UN PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL, DE DOCUMENTS D'URBANISME EN TENANT LIEU, ET DE CARTE COMMUNALE.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **APPROUVE** le transfert à la Communauté de Communes du Pays de Meslay Grez de la compétence «**Elaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, de Documents d'Urbanisme en tenant lieu, et de Carte Communale** »,
- **VALIDE** le projet de charte de gouvernance présenté et **AUTORISE** le Maire où son représentant à la signer,
- **APPROUVE** la modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays de Meslay Grez: Ajout d'un complément à la compétence aménagement de l'espace comme suit :**Aménagement de l'espace communautaire : « La communauté de communes est compétente pour l'étude, l'élaboration, l'approbation, la révision et le suivi d'un plan local d'urbanisme intercommunal, de plans locaux d'urbanisme, de documents d'urbanisme en tenant lieu et cartes communales. »**,
- **DEMANDE** au Préfet de la Mayenne de bien vouloir prononcer, par arrêté, la modification statutaire susvisée.
- **AUTORISE** le Maire où son représentant à signer toutes pièces utiles et tout document concourant au bon aboutissement de ce dossier.
- **DIT** que la présente délibération sera transmise au Préfet de la Mayenne et au Président de la Communauté de Communes du Pays de Meslay Grez.

DÉLIBÉRATION 2015-12-03-5**RÉPARTITION CHARGES SERVICE COMMUN ADS
ET MODIFICATION DE COMPENSATION**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à la majorité

1. De valider la participation de la commune aux charges du service commun ADS sur la base des propositions validées par le conseil communautaire du Pays de Meslay Grez,
2. De valider la modification de l'attribution de compensation de la commune sur la base des montants figurants dans les tableaux ci annexés pour l'année 2015, l'année 2016 et les années suivantes identiques à 2016.

DÉLIBÉRATION 2015-12-03-6**SIGNALISATION DANS L'AGGLOMÉRATION**

Le Conseil municipal, après délibération, décide

- + de procéder au changement des plaques de nom et numéros de rue dans le centre bourg
- + d'accepter la proposition de l'association « les amis du village »
- + charge M. le Maire de solliciter des devis pour ces changements

DÉLIBÉRATION 2015-12-03-7**EGLISE- NETTOYAGE ACCES AU CLOCHER**

Le Conseil municipal donne son accord pour le devis de la SAS GOUGEON 2 244 € TTC pour le nettoyage du clocher.

DÉLIBÉRATION 2015-12-03-8**GROUPEMENT DE COMMANDES POUR MAINTENANCE DES POSTES DE
REFOULEMENT DE L'ASSAINISSEMENT**

Un groupement de commandes au sein de la CCPMG a lancé un appel d'offres pour renouveler le contrat avec l'entreprise FELJAS- MASSON qui arrive à expiration en décembre 2015.

Le Conseil municipal, après délibération, décide de confier à M. Le Maire, la signature des actes et documents nécessaires à cette transaction.

DÉLIBÉRATION 2015-12-03-9**TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE DES FETES EN 2016**

M. Le Maire présente le bilan de la location de la salle des fêtes en 2015.

Après discussion, le Conseil municipal décide

- + De maintenir les tarifs actuels pour l'année 2016 conformément au tableau ci-dessous :
De mettre en place le versement d'arrhes pour les locations réservées par les associations communales et intercommunales
- + De demander une caution supplémentaire de 250 € si le restaurant scolaire est mis en location avec la salle des fêtes.
- + De maintenir une bonification annuelle pour chaque association communale de 140 €

Le Conseil municipal charge M. Le maire de signer toutes les pièces et actes consécutifs à cette délibération.

DÉLIBÉRATION 2015-12-03-10**EFFACEMENT DE DETTES « ASSAINISSEMENT »**

Le conseil municipal, après délibération décide d'accepter ces effacements de dettes. Les crédits nécessaires seront inscrits au budget annexe 2015.

DÉLIBÉRATION 2015-12-03-11-**ADMISSIONS EN NON VALEUR**

Le conseil municipal, après délibération décide d'accepter les admissions en non-valeur détaillées ci-dessous pour un montant total de 487.02 €TTC sur le budget annexe 2015. Les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2015 pour les admissions en non-valeur.

DÉLIBÉRATION 2015-12-03-12**DECISION MODIFICATIVE N°2/2015 – BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT**

Le Conseil municipal décide d'apporter les modifications suivantes au budget primitif 2015 :

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
CHAPITRE/ARTICLE	Libellé	RECETTES	DÉPENSES
6061	Fournitures diverses		- 770.00 €
6541	Admissions en non valeurs		770.00 €
Total DM2/2015		0	0 €
TOTAL GENERAL BP 2015+DM1		48 789.20 €	48 789.20 €
TOTAL GENERAL BP2015+DM1+DM2		48 789.20 €	48 789.20 €

DÉLIBÉRATION 2015-12-03-13- COMMISSIONS COMMUNALES

Compte tenu des deux démissions de conseillères municipales, Nathalie ANNE et Christelle MONNIER, le Conseil municipal, après délibération, décide de modifier les commissions suivantes et de désigner les nouveaux membres :

Vie locale-Associations-Culture	BESNIER Evelyne-KUHNE Agnès-GUILLOIS Véronique-LEVEAU Andrée
Scolaire-périscolaire-cantine-Conseil d'école	CARIOU Philippe- GUILLOIS Véronique
comité de pilotage de l'ALSH	CARIOU Philippe BESNIER Evelyne

DÉLIBÉRATION 2015-12-03-14- VENTE D'UN LOGEMENT DE MAYENNE HABITAT

Le Conseil municipal en accord avec l'avis de M. Le Maire décide de donner un avis favorable sur la vente par Mayenne habitat du logement de type IV construit en 1989 et situé 1 lotissement du prieuré actuellement occupé par Mme DENAIN Nathalie.

DÉLIBÉRATION 2015-12-03-15

**RAPPORT ANNUEL 2014 DU PRÉSIDENT DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL
D'ADDUCTION D'EAU POTABLE DE LA RÉGION DE CHEMERE LE ROI
SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC**

Le Conseil municipal prend connaissance de ce rapport et l'approuve.

COMPTE-RENDU DES RÉUNIONS depuis le 5 novembre 2015**SÉANCE DU 3 décembre 2015**

Délibérations prises du N°2015-12-03-1 au N°2015-12-03-15

RÉFÉRENCE DÉLIBÉRATION	OBJET DE LA DÉLIBÉRATION
N° 2015-12-03-1	Agenda d'accessibilité programmé AD'ap
N° 2015-12-03-2	Maitrise d'œuvre pour réhabilitation thermique du bâtiment mairie
N° 2015-12-03-3	Réhabilitation thermique du bâtiment mairie – financement de cette opération
N° 2015-12-03-4	Transfert de compétence pour l'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal de documents d'urbanisme en tenant lieu et de carte communale
N° 2015-12-03-5	Répartition charges service commun ADS et modification de compensation
N° 2015-12-03-6	Signalisation dans l'agglomération
N° 2015-12-03-7	Eglise – nettoyage accès au clocher
N° 2015-12-03-8	Groupement de commandes pour maintenance des postes de refoulement de l'assainissement
N° 2015-12-03-9	Tarifs de location de la salle des fêtes en 2016
N° 2015-12-03-10	Effacement de dettes « assainissement »
N° 2015-12-03-11	Admission en non valeurs « assainissement »
N° 2015-12-03-12	Commissions communales
N° 2015-12-03-13	Vente d'un logement de Mayenne Habitat
N° 2015-12-03-14	Rapport annuel du président du SIAEP de la région de CHEMERE LE ROI

Prochaine réunion de Conseil municipal: Jeudi 4 février 2016

Fait à CHEMERE LE ROI, le 3 décembre 2015

Le Maire

LANDELLE Jean-Luc